



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Simplification administrat

Question au Gouvernement n° 477

[Texte de la question](#)

SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

Mme la présidente . La parole est à M. Charles Alloncle.

M. Charles Alloncle . Monsieur le premier ministre, savez-vous qu'au travail, pour changer une simple ampoule, vous devez suivre une formation obligatoire de trois jours, qui doit être renouvelée tous les trois ans, que cette règle est valable pour les ampoules dont le diamètre du culot est de 15 millimètres, mais pas pour celles à culot de 10 millimètres et que, si l'escabeau pour changer l'ampoule compte trois marches ou plus, il est inutile de tenter seul l'ascension : vous devez appeler un collègue pour vous assister et vérifier la fameuse posture réglementaire. Ceci n'est pas une brève du Gorafi, mais malheureusement la France d'aujourd'hui : cette France aux 400 000 normes, aux 10 000 articles du code du travail,...

Mme Nathalie Oziol . Et combien de morts au travail ?

M. Charles Alloncleaux 1 200 agences et opérateurs de l'État et aux quatre strates de collectivités territoriales. L'excès normatif coûte chaque année 4 % du PIB – nous sommes loin des 0,5 % de nos voisins européens. Cette France n'a jamais trouvé mieux pour simplifier que d'empiler les comités, commissariats, et autres autorités.

Mme Nathalie Oziol . Ok le Medef !

M. Charles Alloncle . La dernière nouveauté audacieuse de la technostructure en 2025, c'est la création, dans votre prochain projet de loi, d'un Haut Conseil à la simplification. (*Sourires.*) Le haut-commissaire que vous étiez ne dira pas le contraire : quand l'administration attribue le grade de « haut » ou « haute » à un nouvel organisme à financer, c'est pour mieux en masquer la vacuité. Monsieur le premier ministre, la France est tenue en laisse par des technocrates déconnectés qui ne tiendraient pas deux semaines à la tête d'une entreprise. (Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN.) Avez-vous enfin le courage d'en finir avec la bureaucratie ou resterez-vous le haut-commissaire en chef de ces petits hommes gris ? (Nouveaux applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN.)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'action publique, de la fonction publique et de la simplification.

M. Laurent Marcangeli, *ministre de l'action publique, de la fonction publique et de la simplification* . Nous avons déjà eu l'occasion de discuter des ambitions du gouvernement en matière de simplification. Ce que vous avez rappelé se produit hélas dans d'autres domaines. S'agissant d'abord du calendrier, la semaine dernière, mes collègues Éric Lombard, Véronique Louwagie et moi-même avons réuni plus de 200 chefs d'entreprise à Bercy

pour évoquer le projet de loi à venir. Ce texte n'est pas le Grand Soir, nous en conviendrons tous, mais il est un début de réponse, notamment aux entreprises, en matière de simplification. Nous veillerons à travailler avec toutes les forces désireuses d'y contribuer pour l'améliorer en commission spéciale, à partir de la fin mars, et dans l'hémicycle.

Mais cela ne s'arrêtera pas là. Le premier ministre a pris des engagements. Lors de sa déclaration de politique générale, il a lui-même cité les chiffres que vous avez mentionnés – nous les connaissons tous. Nous devons nous mettre tous ensemble au travail pour, selon les cas, supprimer ou modifier ces normes qui se contredisent, qui font penser à un mauvais sketch, du domaine de l'absurde.

C'est une véritable volonté du gouvernement, défendue par tous les ministères : ceux de l'agriculture, de la culture, du travail, de l'économie, des collectivités territoriales – vous avez cité des exemples de situations que rencontrent parfois les maires. À vous de faire des propositions pour orienter le gouvernement. Nous sommes prêts à travailler avec toutes les forces parlementaires qui le souhaitent. Les Français demandent cette réforme, le gouvernement y est prêt, la volonté est là. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EPR, Dem et HOR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. Charles Alloncle.

M. Charles Alloncle . Je vous prends au mot : le groupe UDR déposera probablement un amendement visant à supprimer 100 000 normes sur les 400 000. J'espère obtenir votre approbation. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN.*)

Mme Nathalie Oziol . C'est merveilleux : vous êtes d'accord pour démanteler le droit du travail !

Données clés

Auteur : [M. Charles Alloncle](#)

Circonscription : Hérault (9^e circonscription) - UDR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 477

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : Action publique, fonction publique et simplification

Ministère attributaire : Action publique, fonction publique et simplification

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 mars 2025